



Boulevard du 20 mai

AU CAPITAL DE 22 308 580 000 DE FCFA

B.P. 11110, SIEGE SOCIAL YAOUNDE – CAMEROON

R.C YAOUNDE K 80 N° STATISTIQUE : 1928 801 C

NUI : M06890000112E

Adresse Email : info@chc-sa.net, TEL : +237 681 79 81 06

COMMUNIQUE N° 005-25/CHC SA/DG p.i/APPRO/25

**PORANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 002/AONO/CHC SA/HILTON/CIPM/2025 DU 5 MAI 2025 POUR
L'ACQUISITION ET LE REMPLACEMENT DE L'AUTOCOMMUTATEUR
AU HILTON HOTEL DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT : Budget d'Investissement CHC, Exercice 2025.

Le Directeur Général p.i de la Cameroon Hotels Corporation (CHC) SA porte à la connaissance des soumissionnaires que l'appel d'offres national ouvert N° 002/AONO/CHC SA/HILTON/CIPM/2025 DU 5 MAI 2025 pour l'acquisition et le remplacement de l'autocommutateur au Hilton hôtel de Yaoundé est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires ayant participé à cette consultation, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, y compris leur caution de soumission, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des marchés publics.

Yaoundé, le 05 JUIN 2025

Ampliations :

- ARMP ;
- PCA/CHC SA ;
- DG/HILTON;
- P/CIPM CHC SA;
- APPRO CHC SA;
- DI HILTON;
- IT CHC SA ;
- Archives



6/11



CAMEROON HOTELS CORPORATION SA

Boulevard du 20 mai

AU CAPITAL DE 22 308 580 000 DE FCFA

B.P. 11110, SIEGE SOCIAL YAOUNDE – CAMEROON

R.C YAOUNDE K 80 N° STATISTIQUE : 1928 801 C

NUI : M068900000112E

Adresse Email : info@chc-sa.net, TEL : +237 681 79 81 06

DECISION N° 006-25/D/CHC SA/DG p.i/APPRO/25 05 JUIN 2025

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CHC SA/HILTON/CIPM/2025 DU 5 MAI 2025 POUR L'ACQUISITION ET LE REMPLACEMENT DE L'AUTOCOMMUTATEUR AU HILTON HOTEL DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

LE DIRECTEUR GENERAL p.i. DE LA CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC) SA:

- Vu La Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises publiques ;
Vu La Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu La Loi n° 2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025 ;
Vu Le Décret n° 2018/4992/PM du 21 Juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement publics ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu L'Avis d'Appel d'Offres n° 002/AONO/CHC SA/HILTON/CIPM/2025 du 5 mai 2025 pour l'acquisition et le remplacement de l'autocommutateur au Hilton hôtel de Yaoundé, en procédure d'urgence ;
Vu Le Guide des marchés de la CHC SA ;
Vu La note n° 03/2025/CIPM-CHC S.A/Pdt/Sec du 02 juin 2025 de la CIPM CHC SA.

D E C I D E:

Article 1^{er}. L'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CHC SA/HILTON/CIPM/2025 du 5 mai 2025 pour l'acquisition et le remplacement de l'autocommutateur au Hilton hôtel de Yaoundé, en procédure d'urgence est déclaré infructueux.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. -/-

Ampliation :

- ARMP ;
- PCA/CHC SA
- DG/HILTON ;
- P/CIPM CHC SA ;
- APPRO CHC SA ;
- DI HILTON ;
- IT CHC SA ;
- Archives.



MAURICE ENAMA FOUDA

4 12